

Dotations Horaires Globales : baisse des moyens dans le 93 !

Elles viennent de tomber dans notre département et sont ou seront suivies par le "TRMD" pour répartir la dotation de l'établissement par discipline mais déjà quelques observations:

Les heures supplémentaires

Dans l'académie, le **taux d'heures supplémentaires** a augmenté en lycée particulièrement en lycée professionnel. Cela est d' autant plus problématique qu'il a atteint un niveau très élevé : 10,7% ce qui donne presque 2h en plus pour un enseignant certifié. Il n'est pas acceptable que le gel des salaires et la montée des prix (donc la baisse du niveau de vie des enseignants) les poussent vers l'acceptation sous pression de ces heures. Les conditions de travail, la surcharge et la difficulté d'enseigner montrent que ces heures supplémentaires ne sont que rarement un choix pour les enseignants.

SUD EXIGE : une hausse des salaires
mais sans augmentation du temps de temps de travail !

De moins en moins pour les classes NF et NSA

Toujours dans la même logique, nous constatons que **les classes NF et NSA** qui étaient toutes à 26h et qui deviennent sous couvert de nouvelles structures des dispositifs "allophones" passent à 20h. Voilà un nouvel exemple d'organisation de l'échec scolaire.

Vers la fin des modules relais ?

Mis en place dans des établissements du 93 pour traiter de la difficulté scolaire d'élèves en classe banale, ils sont passés de 14h à 10h pour n' être plus qu' à 7h depuis deux ans. Cette baisse démunie encore les enseignants face aux difficultés croissantes qu'ils rencontrent au quotidien.

SUD EXIGE : une réelle politique de l'éducation prioritaire donnant aux enseignants les moyens de travailler. Ce sont eux les plus à même d'évaluer les besoins. C'est avec eux que doit être élaborée une nouvelle école. Leur connaissance des élèves, leurs capacités professionnelles doivent être à la base d'un travail collectif pour créer des dispositifs plus épanouissants, plus émancipateurs et permettant à chacun d'y trouver sa place. Ce n' est pas en réduisant les moyens que l' on améliore les conditions de travail et la prise en compte de l' hétérogénéité à laquelle nous sommes confrontés.

Les moyens gagnés en 98 fondent peu à peu...

Si l'on calcule par exemple le H/E (nombre d'heure par élève) de l'année scolaire prochaine et qu'on le compare à l'année scolaire 2006-2007 on trouve qu'il manque 135,4 postes rien que pour les collèges du 93. Une partie de cette diminution vient de la perte petit à petit des postes légitimement gagnés dans le 93 en 1998 liés à la difficulté à enseigner dans ce département. Depuis des années, l'inspection académique dotait les établissements du département d'une heure de plus pour chaque classe de la 6^{ème} à la 3^{ème} soit : 29h en 6^{ème} au lieu de 28h ; 26,5h au lieu de 25,5h en 5^{ème} ; 29,5h au lieu de 28,5h en 4^{ème} et enfin 29,5h au lieu de 28,5h en 3^{ème}. Ces heures étaient utilisées pour des dédoublements, des heures en plus dans certaines disciplines, du soutien... Lors de la rencontre avec les organisations syndicales le lundi 4 février l'inspection académique est revenue sur ces moyens, annonçant qu'il y aurait toujours eu seulement 0,5h en plus en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et rien en plus en 3^{ème}. Ce petit tour de passe-passe fait perdre **0,5h pour chaque 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et 1h en 3^{ème}. Le bilan est catastrophique : 1774,5h soit 98,6 postes** manquants pour les seuls collèges du 93. Mais le plus important n'est pas le calcul de tout ce que nous avons perdu ces dernières années mais le constat au quotidien de la difficulté croissante à enseigner, de la détérioration de nos conditions de travail et du manque de moyens permettant de mettre en place ce qu' il faut pour faire face à cette difficulté.

SUD EXIGE : en collège 20 élèves par classe en ZEP et 23 pour les collèges non classés, des dispositifs d'aide pour les élèves en difficulté, des classes avec suffisamment d'heures pour les élèves non francophones ou non scolarisés antérieurement, du soutien de qualité pour tous dans de bonnes conditions, des heures de concertation sur le temps de travail. Mais surtout un temps de réflexion dans les établissements pour les enseignants en relation avec les parents d'élèves et les élèves sur les besoins nécessaires et la garantie de répondre à ces demandes.

Nous savons que ces exigences sont légitimes pour nos élèves, pour nos conditions de travail, alors :

Luttons pour des moyens à la hauteur de nos besoins!

SUD éducation prend contact avec les autres organisations syndicales du département pour organiser une journée de grève sur ces questions.